

PROJET ASSOCIATIF MJC PALENTE

2019-2023

INDEX

Préambule

I. Présentation de l'association

1. Historique
2. Les valeurs de l'association
3. Le cadre législatif et règlementaire
4. L'association en 2019
 - a. la population accueillie
 - b. L'organigramme et les secteurs d'activités
 - c. Le réseau partenarial : les partenaires opérationnels et les partenaires financiers

II. Diagnostic de l'association

1. Les territoires d'intervention de la MJC Palente
2. Le regard des différents acteurs sur la MJC Palente
 - a. L'expression des besoins des habitants
 - b. La consultation des salariés, élus et bénévoles
3. Le Diagnostic Ressources humaines et diagnostic financier
4. Conclusion

III. Orientations et Plan d'actions

1. Contribuer au bien-être de la personne
2. Contribuer au Vivre ensemble
3. Développer le pouvoir d'agir
4. Développer les moyens pour faire vivre le projet associatif

Préambule

Si nos valeurs restent les mêmes, le projet de notre association se doit d'évoluer sans cesse pour s'adapter à notre environnement. Le besoin de réactualiser le projet associatif est le fruit de la volonté du Conseil d'Administration et des salariés afin de renforcer la cohérence entre les valeurs de l'association et les actions qu'elle déploie.

Le projet vient préciser les champs d'action et les moyens que l'association se donne pour remplir ses missions. Il est le fruit d'un travail participatif au cours duquel le recueil de la parole de l'ensemble des parties prenantes (bénévoles, salariés, partenaires, usagers et habitants) a été la priorité tant dans la phase de diagnostic que dans les orientations préconisées pour la structure.

I. Présentation de l'association

1. Historique

Créée en septembre 1979, l'association « Maison des Jeunes et de la Culture/Centre Social de Palente les Orchamps » constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle du quartier mais également de la Ville de Besançon et de sa périphérie. La structure est connue d'après son nom d'usage « MJC Palente ».

La MJC Palente:

- est conventionnée Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs
- est habilitée par la Direction Régional de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale pour les accueils de loisirs
- possède les licences d'entrepreneurs de spectacle délivrées par le Ministère de la Culture.

Depuis 40 ans, son action est ancrée dans des ambitions fortes et en prise avec les évolutions de son environnement social et culturel : « Elle offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité ».¹

1 Article 2 des statuts de l'association.

Dans le contexte de la crise économique de 2008, un rapprochement entre centres sociaux associatifs a conduit à une réflexion sur la mutualisation des moyens. Cette démarche a débuté en 2011 et a abouti en 2017 à la création de l'association QLB (Quartier Libre Besançon) avec la maison de Quartier Rosemont Saint Ferjeux et la MJC des Clairs Soleils. Cette structure juridique permet de mener à bien les activités de QLB.

A l'initiative de la ville de Besançon, propriétaire des locaux de la MJC Palente, le Pôle des Tilleuls, cœur du quartier de Palente, a bénéficié d'une réhabilitation importante sur la période 2014-2018. L'année 2019 marque donc non seulement les 40 ans de la MJC mais également l'année de son installation dans de nouveaux locaux.

2. Les valeurs de l'association

Les actions menées par la MJC Palente se fondent sur un socle de valeurs communes :

- Les **valeurs de l'éducation populaire** desquelles découlent la démocratisation de l'accès aux savoirs ; la formation de citoyens actifs et responsables ; la promotion des valeurs humanistes, démocratiques et républicaines.
- L'**esprit d'ouverture** cherchant à concilier dans le cadre de la laïcité, diversité humaine et mixité, qu'elle soit sociale, géographique, culturelle et générationnelle.
- Le **respect mutuel**, fondement de la paix sociale et signe de citoyenneté.
- La **solidarité**, à travers l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et la pratique d'activités collectives.
- La **lutte contre l'exclusion**, en respectant la dignité humaine, en activant les potentiels d'aide existants, et en redonnant à la personne ou au groupe en situation d'exclusion la capacité d'agir sur sa vie.
- La **fraternité** afin de ne laisser personne au bord de la route, de créer des liens avec ceux qui ne sont pas de sa famille.

3. Le cadre législatif et réglementaire

Outre le champ réglementaire de la loi de 1901 régissant les associations, la MJC Palente s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et donc de la loi du 31 juillet 2014 relative à ce secteur.

Parce que l'amélioration continue est un objectif qui doit guider chacune des structures, un guide définissant les conditions d'amélioration des bonnes pratiques a été élaboré par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, il nous permet d'interroger nos pratiques sur 8 thèmes :

- Les modalités effectives de la gouvernance démocratique
- La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise
- La territorialité : intégration et contribution de l'activité économique et des emplois dans les territoires
- Les ressources humaines : politique salariale et exemplarité sociale ; formation professionnelle ; négociations annuelles obligatoires ; santé et sécurité au travail et qualité des emplois
- Le lien avec les utilisateurs : bénéficiaires, usagers, clients
- La situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité réelle entre les femmes et les hommes en termes professionnels et de présence dans les instances dirigeantes élues.
- La dimension environnementale du développement durable
- L'éthique et la déontologie.

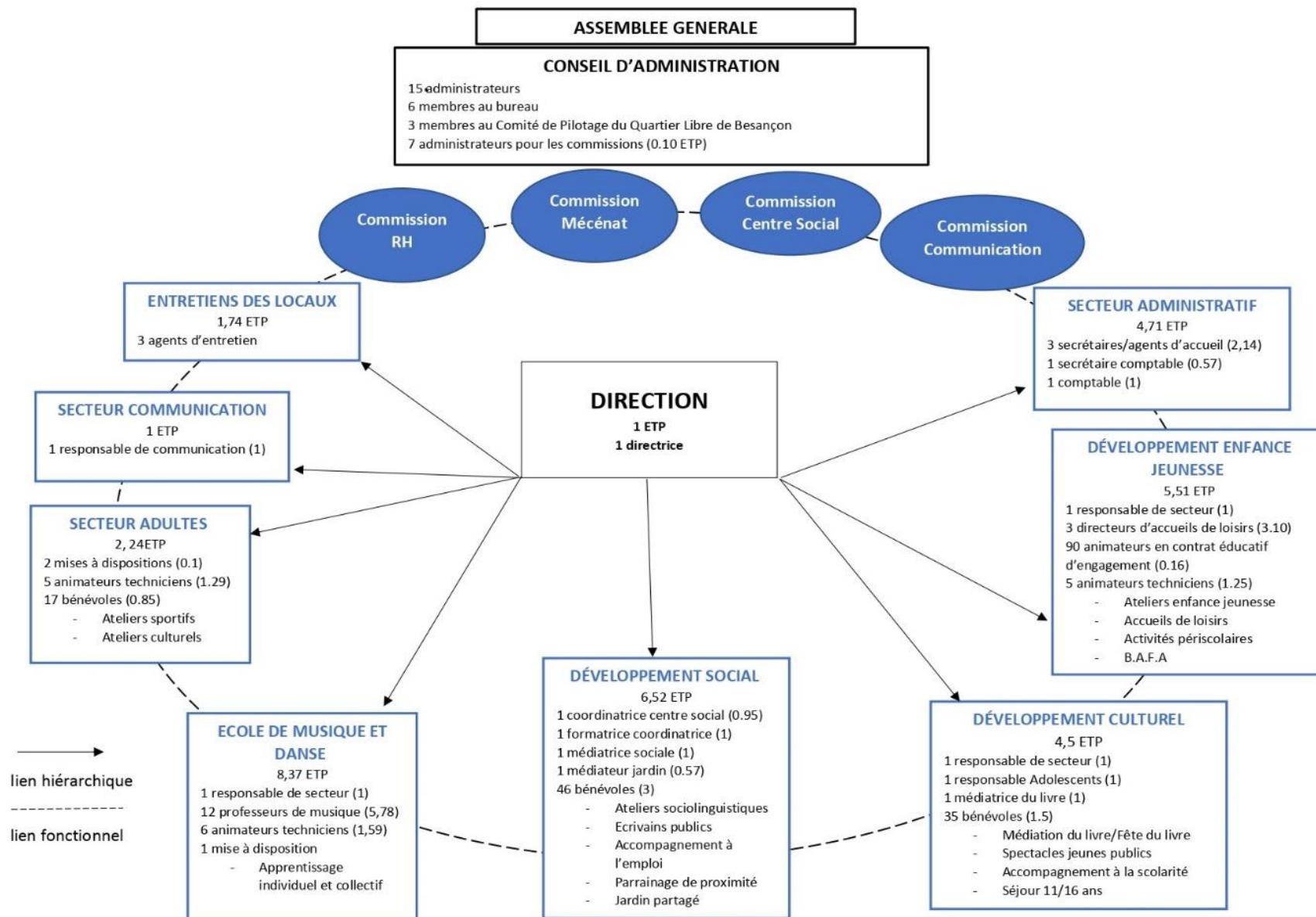
4. L'association en 2019

a. La population accueillie :

La MJC Palente a accueilli en 2017/2018, 3164 adhérents
1796 sont des jeunes de moins de 16 ans
1349 sont des adultes dont 322 hommes et 1027 femmes
19 sont des entités morales : écoles, associations, compagnies...
Sur 3164 adhérents :
25 % habitent le quartier
40% proviennent des autres quartiers de Besançon
26 % sont issues de la CAGB
9% sont hors CAGB

b. L'organigramme et les secteurs d'activités :

La MJC Palente répond aux besoins de 2437 familles adhérentes et environ 4500 familles usagères soit environ 10 000 usagers. 889 familles sont recensées allocataires CAF, 219 d'entre elles bénéficient d'une tarification différenciée.



c. Le réseau partenarial :

1. Les partenaires opérationnels

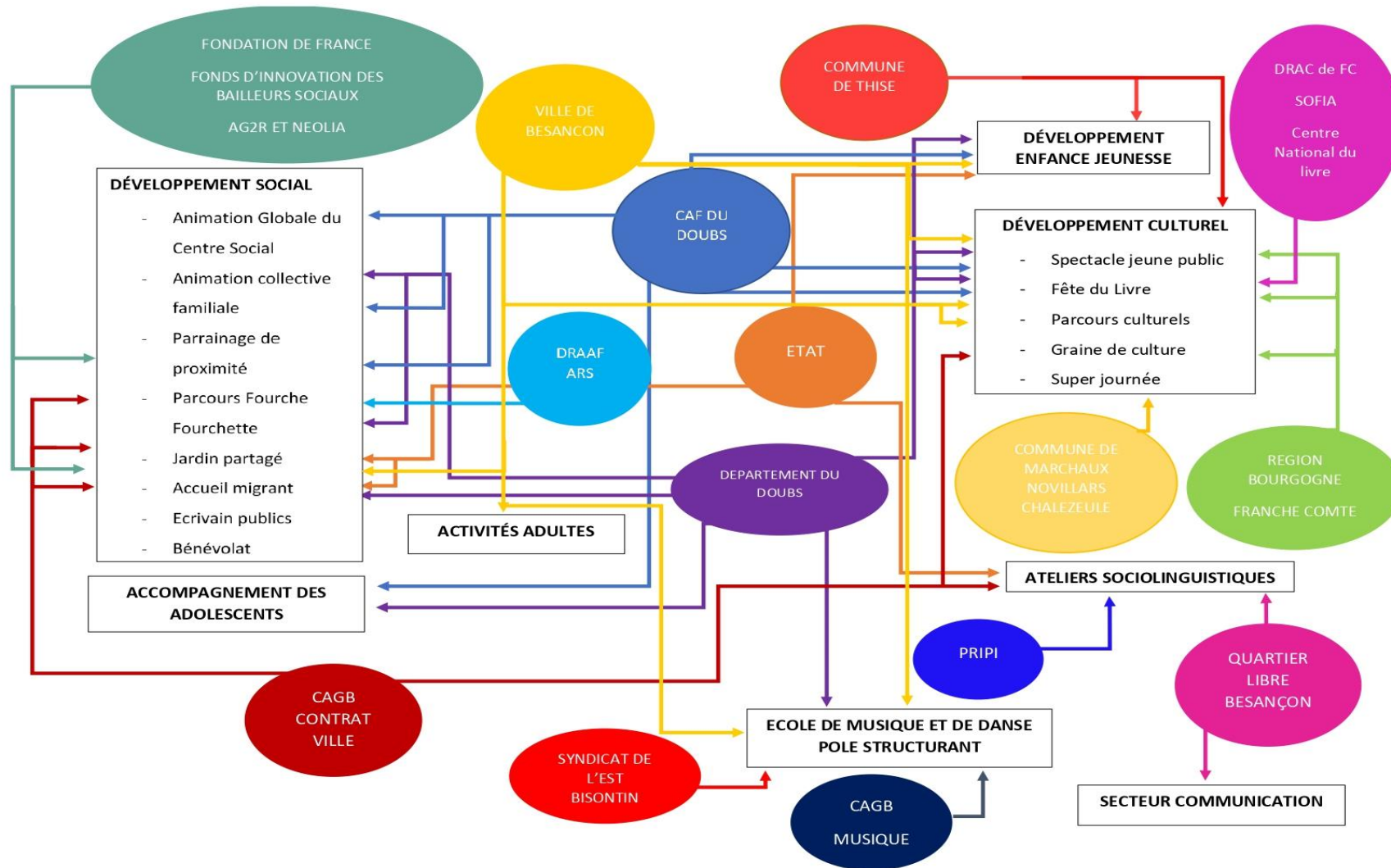
2. Etablissements scolaires : Collège Proudhon, Collège Diderot, Collège Clairs Soleils, Ecoles maternelles primaires JZay, Condorcet, PetM Curie, Herriot, Primaire Clairssoleils.
3. Médiathèque municipale des Tilleuls
4. Bibliothèques de Thise, Marchaux, Chalezeule, Novillars
5. Librairies : Les Sandales d'Empédocle, L'Intranquille, Canopé, l'Autodidacte
6. Educateurs de prévention
7. Maison de l'Ado
8. Côté Cour, Scène Jeune Public
9. Ecole de Production
10. Sybertl
11. Néolia
12. Fondation FIS
13. Acteurs associatifs et sociaux du territoire
14. Jardins de Cocagne
15. ADDSEA- Educateurs de prévention
16. Lycée François Xavier
17. Association Pari
18. Entreprise C2M
19. Service Hygiène Santé de la ville de Besançon
20. CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé)
21. CROS (Comité Régional Olympique et Sportif)
22. UFR Staps
23. Mutualité Française
24. Musées
25. CEMEA
26. UFCV
27. FRANCAS
28. La Boîte à Tisser du lien
29. Bibliothèques municipales de Thise, Chalezeule, Marchaux-Fontaine et Novillars
30. Médiathèque Départementale du Doubs
31. Comité d'animation de Chalezeule, et de Novillars
32. Créanounou, collectif 'assistantes maternelles
33. Les crèches de la Ville de Besançon
34. Antenne Petite Enfance
35. Jardin botanique
36. Fondation Orange Solidarité
37. Associations Arc En Ciel
38. Association de Palente
39. Association Mets ta Blouse
40. Association ALEDD
41. Associations Sportives du quartier : Olof Palme, BBOXe, Hand Fauteuil
42. Passe-Muraille
43. La Rodia

44. Le Gymnase
45. Les Deux Scènes
46. Le Conservatoire de Musique du Grand Besançon
47. Les communes de l'Est Bisontin : Vaire, Marchaux-Fontaine, Thise, Chalezeule, Novillars, Deluz, Chalèze, Roche lez Beaupré
48. Ecole de Musique du canton d'Audeux
49. Centre Croppet, Equitation Chailluz

2. les partenaires techniques

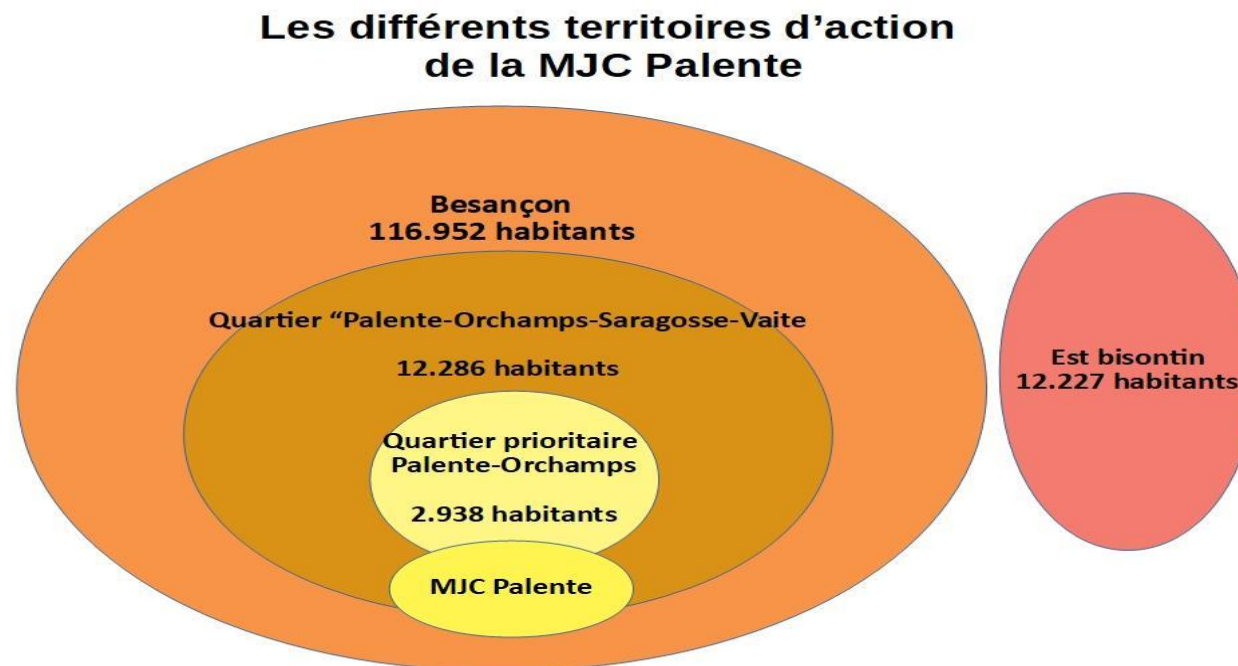
1. **Confédération musicale de France**
2. Fédération nationale des salons du livre
3. FF Karaté
4. Inspection Académique de Besançon
5. Services : Education, Bâtiment, Vie des Quartiers, Centre 1901, Sports, lutte contre les discriminations, Espaces Verts, Hygiène Santé de la Ville de Besançon
6. Services Culture, Environnement, Contrat Ville, Bâtiment de Grand Besançon Métropole
7. Rectorat
8. Caisse d'Allocations familiales du Doubs
9. Services techniques de la Préfecture
10. DDCSPP- DRJSPP
11. Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
12. Uniformation -OPCO
13. AST 25 médecine du travail
14. ACE cabinet comptable
15. Jean Marie ANDRE cabinet comptable
16. CNEA syndicat employeur
17. Initiative Doubs Territoire de Belfort
18. FONJEP
19. Services techniques du Département : Enfance et Familles- Culture

3. Les partenaires financiers



II. Diagnostic de l'association

1. Les territoires d'intervention de la MJC Palente



La MJC Palente, située dans le quartier Palente, intervient sur quatre niveaux de territoire :

- Le quartier prioritaire de la Politique de la ville nommé « Palente-Orchamps »
- Un territoire plus large « Palente-Orchamps-Saragosse-Vaite »
- La ville de Besançon
- L'Est bisontin dont l'entrée se situe à 2km de la MJC

En 2015, le quartier Palente-Orchamps-Saragosse-Vaite compte 12.286 habitants, soit 11% de la population bisontine de 116 952 habitants. Ce territoire cadre l'action géographique de l'association où sont implantés ses locaux et le public prioritaire constitué des personnes résidentes. Parmi ces 12.286 personnes, 2 938 vivent dans le quartier prioritaire de la Ville (soit 22,8%).

La population du quartier est relativement âgée, un quart est à la retraite. La moitié des ménages se compose de personnes vivant seules. Les couples avec enfants constituent 17% de la population, ceux sans enfants 22% ; quant aux familles monoparentales elles représentent 10% de la population.

Le quartier prioritaire « Palente-Orchamps » loge une population fortement dépendante aux aides sociales et où le revenu médian est deux fois moins important que celui de la population bisontine. C'est également sur cette zone que se concentre la plus grande partie des logements sociaux du quartier. Ils sont en général de taille moyenne et permettent l'accueil de familles aux revenus modestes. Cependant on remarque une forte baisse de la population sur le quartier (- 8,33% entre 1999 et 2015). La part des habitants du quartier touchés par l'isolement et la précarité sociale est donc importante et justifie l'intervention du Centre Social/ MJC Palente sur ce territoire.

Si le territoire, avant tout d'usage résidentiel, est peu dynamique d'un point de vue économique, la vie associative et sociale y est en contrepartie animée et la MJC Palente fait partie intégrante de ce paysage, répondant aux besoins sociaux et culturels des habitants. C'est également un quartier bien desservi au niveau des transports publics favorisant ainsi la mobilité. A proximité se développe un pôle commercial où transitent les habitants des communes environnantes (zone commerciale des Marnières).

L'Est bisontin (12.227 habitants répartis sur 12 communes) apporte à la MJC un rayon d'action plus large que sa seule ville d'implantation. Suite aux demandes formulées par les collectivités territoriales, le pôle musical de la MJC s'est développé dans les campagnes alentour. Des conventions autour de la Fête du livre ont également été signées avec six communes. La présence de la MJC sur ce territoire rural répond à sa mission de diffusion de la culture dans un souci d'égalitarisme

2. Le regard des différents acteurs sur la MJC Palente

Dans le cadre du renouvellement du contrat de projet de notre Centre Social, nous avons souhaité associer le renouvellement de notre projet associatif. Le tout dans une démarche d'amélioration des pratiques en lien avec la loi de 2014 de L'Économie Sociale et Solidaire.

Nous avons alors lancé deux chantiers de démarche participative l'une pour coconstruire avec les habitants une réponse à leurs besoins exprimés et l'autre avec les salariés, élus, bénévoles pour l'expression de ce qui fonctionne et reste à améliorer à la MJC.

Ces deux points donnent lieu à des plans d'action, présentés lors de notre Assemblée Générale

a. L'expression des besoins des habitants

Dans le souci de répondre au mieux aux besoins des habitants et de favoriser la citoyenneté, nous avons souhaité mettre en place une démarche participative avec les habitants, les bénévoles, les salariés et les partenaires. En effet, en tant que structure de l'Education populaire relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, c'est en favorisant la parole de la population que nous répondrons au mieux à nos missions. Un travail collaboratif permettra également une meilleure connaissance mutuelle et donc une meilleure appropriation des projets de chacun. Ainsi le groupe construit son diagnostic, commun et partagé, pour permettre à chacun de saisir le regard de l'autre et ainsi enrichir sa propre vision. Pour cela, nous avons fait appel dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement à une structure extérieure : « la Boite à tisser du lien », garante de la méthodologie et de l'objectivité nécessaire à ce travail.

Dans un premier temps, à l'automne 2018, une enquête quantitative a permis la diffusion de 215 questionnaires auprès des adhérents de la MJC et d'autres associations du quartier, ainsi qu'à des personnes rencontrées sur le territoire d'action de la MJC (rue, porte à porte). Dans un second temps une approche qualitative sous forme de World café ouvert aux habitants, partenaires et bénévoles a amené l'équipe à repenser de nouvelles actions autour de thèmes identifiés comme prioritaires par le public interrogé en amont : la jeunesse arrive en tête, suivi par la culture, la santé et la parentalité.

b. La consultation des salariés, élus et bénévoles

Pour le choix des thèmes nous nous sommes appuyés sur la démarche qualité des structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Nous pouvons résumer les réflexions comme suit :

Thème 1 Modalités effectives de gouvernance démocratique

La gestion du projet de la MJC est portée par l'implication permanente de tous ses membres mais demanderait à être portée par de nouveaux participants pour gagner en lisibilité/visibilité et la prise en compte de nouveaux besoins.

Thème 2 : Concertation dans l'élaboration de la stratégie de la structure

La concertation est recherchée et nécessaire mais a besoin d'être structurée pour être efficace et se développer

Thème 3 : Territorialité

La MJC, reconnue pour ses actions sur un large territoire, a besoin de poursuivre son développement, en concertation avec ses salariés et d'autres structures pour rester compétente.

Thème 4 : politique RH

La MJC réussit à faire cohabiter un fonctionnement à la fois associatif et d'entreprise mais a besoin de trouver un rythme qui permet un lien harmonisé entre les deux formes.

Thème 5 : lien avec les usagers

La nouveauté des locaux permet une projection vers un futur qui peut prendre en compte de nouveaux besoins mais nécessite dans un même temps un état des lieux des moyens actuels pour pouvoir le faire.

3. Le Diagnostic Ressources humaines et Diagnostic financier

a. Ressources humaines

Le modèle économique et de ressources humaines adopté par la MJC Palente depuis cinq ans repose sur un encadrement des projets par des professionnels et des bénévoles.

Au 31 12 2018, la MJC Palente salarie 26.36 ETP soit 58 salariés répartis comme suit : 17 permanents – 12 professeurs de musique- 16 animateurs techniciens- 3 contrats aidés- 2 mises à disposition et 9 CDD-

Et pour toute l'année 2018, 154 salariés sont recensés avec une forte augmentation des personnes salariées en Contrat d'Engagement Educatif pour toutes Les périodes de vacances hors les vacances de Noël.

Ainsi, en 2018, 102 bénévoles assurent 9379 heures soit 5.84 ETP pour les 15 missions suivantes : écrivains publics, ateliers sociolinguistiques, jardin partagé, rencontres interculturelles, accompagnement à la scolarité, brigade du livre, réseau parrainage de proximité, 7 activités culturelles adultes et 5 commissions de travail au sein du Conseil d'Administration.

Depuis 10 ans, La MJC Palente a mis en place un conseil d'établissement géré par 2 délégués du personnel, 2 suppléants et l'employeur. Elle aura en 2019 à se conformer à la nouvelle réglementation concernant le CSE (comité social économique).

La réglementation du travail à laquelle la MJC Palente fait référence s'inscrit dans la convention collective de l'Animation.

Ces dernières années la mise en conformité avec la loi a conduit à la mise en place de la mutuelle d'entreprise, la contribution à l'aide au logement, la prise en compte de l'AGEFIPH (association de gestion du fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), la prime compensatoire pour les temps partiels.

L'accord d'entreprise conclu en 2000 pour l'application des 35h est toujours en vigueur. Une participation aux bénéfices pour les salariés a été également mise en place depuis plusieurs années.

Enfin une commission Ressources Humaines se réunit régulièrement et recourt à la consultation des salariés pour différents sujets.

Concernant la formation, La MJC Palente a pour « opérateur de compétence » Uniformation, avec qui elle met en place un plan de formation des salariés appelé désormais plan de développement des compétences.

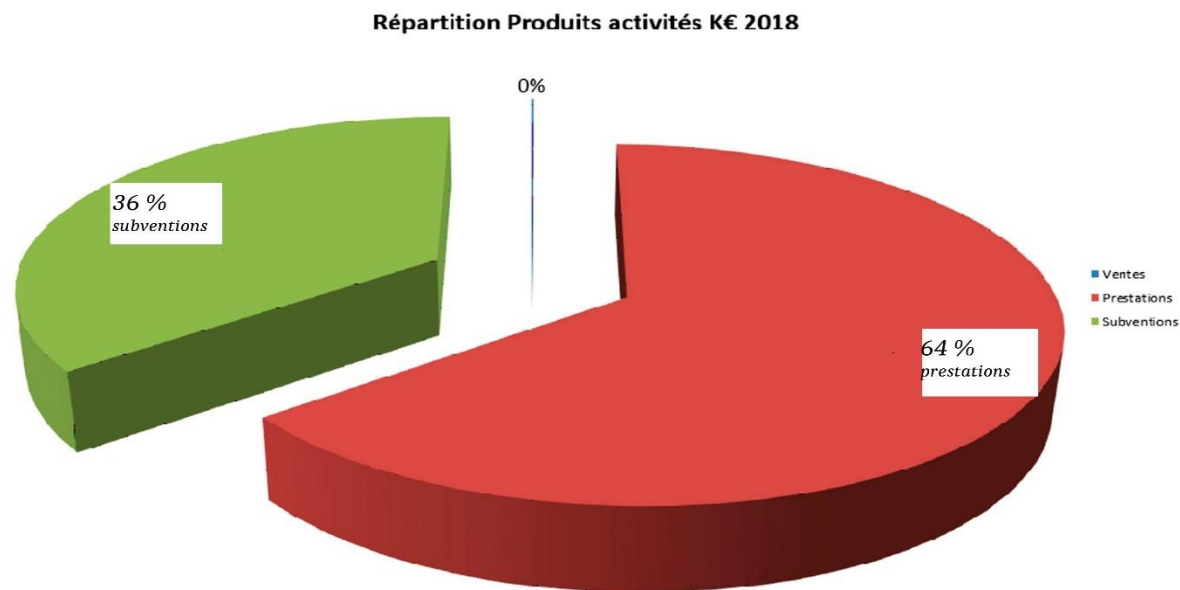
La formation étant un levier très important dans la politique RH.

b. Diagnostic Financier

Le bilan financier de la MJC Palente fait apparaitre un compte de résultat pour 2018 de 1 643 167 en produits et 1 657 652.69 en charges. Il y a donc 0.88% de déficit. Ce budget avoisine les 2 millions d'euros en valorisant le bénévolat et les contributions volontaires (locaux Ville de Besançon).

Les ressources de la MJC PALENTE proviennent majoritairement des cotisations des adhérents et des prestations CAF et de la commune de Thise. Elles représentent 997 837 euros.

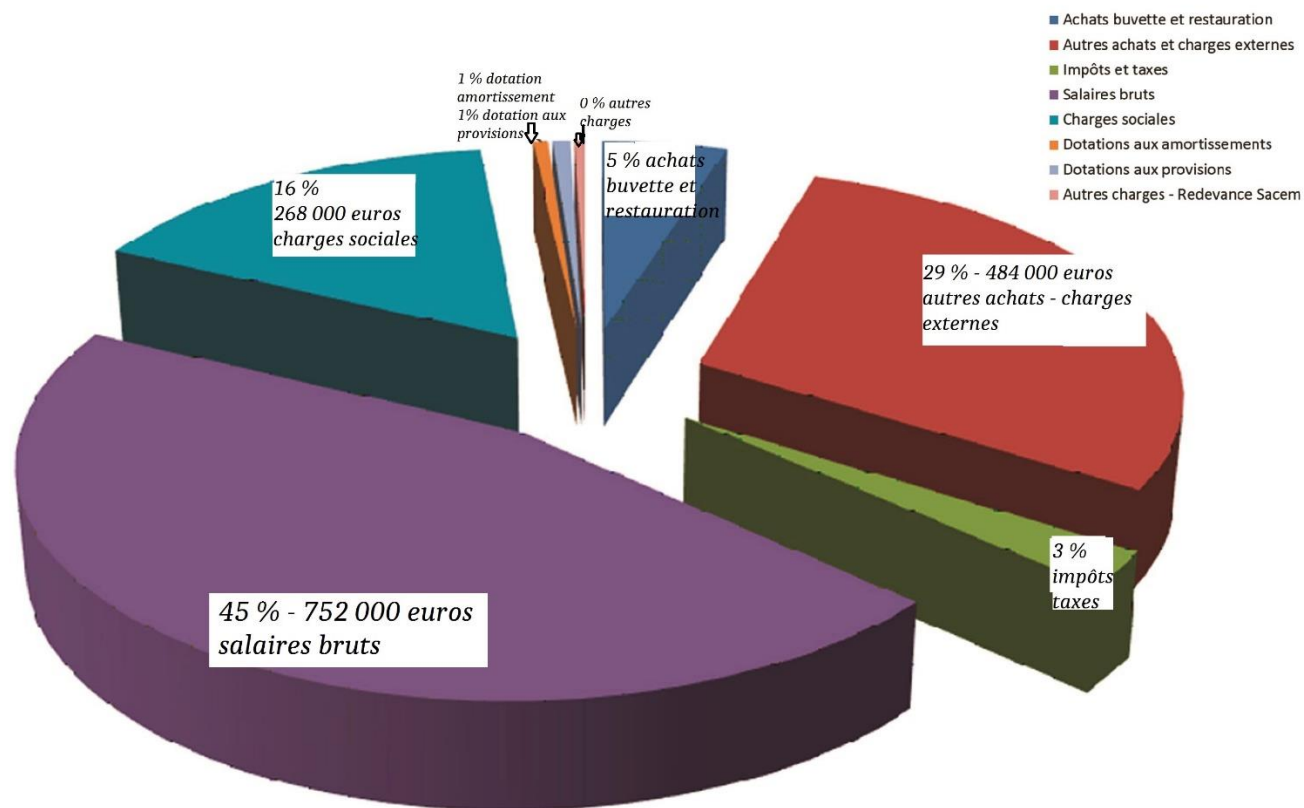
L'autre ressource importante sont les subventions d'un montant total de 551 135 euros obtenues sur appel à projet la plupart du temps auprès de l'Etat, la Région de Bourgogne Franche Comté, le Département du Doubs, le Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon, la Commune de Thise et le mécénat. La stagnation voire la diminution de celles-ci crée une fragilité financière alors même que l'activité est plus importante. Une réflexion est à porter pour les années à venir sur la nécessité d'augmenter l'autofinancement de la structure.



Les charges de la MJC Palente

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important : 64 % au total soit 1 061 721 euros.

Depuis 2016, aux prises à une conjoncture compliquée, la MJC Palente a dû procéder à 4 licenciements économiques sur l'action des ateliers sociolinguistiques et le secteur culturel.



4. Conclusion

La MJC Palente est une structure faisant preuve d'un grand dynamisme qui se traduit par une forte implication des salariés, des élus et des bénévoles. Son image reste attractive bien que les trois ans de travaux aient demandé beaucoup de patience à tous. La qualité de ses prestations est reconnue à tous les niveaux. Son réseau partenarial est vaste et très riche.

Points forts de l'année écoulée : un nombre d'adhérents en augmentation, de nouveaux locaux, des soutiens financiers plus importants de la part des financeurs privés et du SEEB Deux nouvelles embauches en PEC (parcours emploi compétence). La mobilisation bénévole est toujours importante. Une capacité à s'adapter aux changements rapidement : exemple des dispositifs plan mercredi et périscolaire.

Points faibles de l'année écoulée : beaucoup de bouleversement dans l'équipe : 2 licenciements pour inaptitude, 1 licenciement économique, 1 démission, 2 départs en congés maternité, 1 personne en longue maladie. A cela, s'ajoutent les déménagements et suivi de chantier.

Perspectives de l'année à venir 40 ans de la MJC Palente, renouvellement du projet associatif et du contrat de projet CAF : un DLA qui nous a permis d'enquêter sur l'expression des besoins des habitants et qui devraient conduire à des actions de proximité plus ample. Perte du contrat adulte relais médiation culturelle donc licenciement- demande d'un nouveau poste basé sur le jardin partagé. Maintenir notre offre d'activités adultes

Points de vigilance : effet de seuil dans nos capacités de développement : moyens humains et financiers. Un modèle socio-économique sain, cependant l'équilibre financier se fragilise dû à la stagnation ou la régression des subventions pourtant anticipées. Le recours aux financements privés ne s'inscrit que trop rarement dans le temps. La masse salariale, même contenue subit constamment des évolutions. D'un point de vue général, la MJC Palente doit s'astreindre à de trop nombreuses obligations administratives supplémentaires.

III. Orientations stratégiques

Les enjeux de société

- La dématérialisation et l'accès aux droits
- L'environnement écologique
- Le vivre ensemble avec nos différences
- L'éducation à l'ère du numérique
- Bien s'alimenter
- La lutte contre l'isolement dû à la précarité, à la vieillesse, à l'handicap, au repli sur soi
- La capacité d'agir, de faire des choix en tant que citoyen éclairé

Plan d'actions 2019-2023

1 Contribuer au bien-être de la personne

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	Programmation
Intervenir dans le domaine de la santé en s'inscrivant dans le cadre du Contrat Local de Santé géré par la Ville de Besançon	Promouvoir l'information santé au plus près de la population	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des permanences avec des partenaires experts dans le domaine des addictions Echanges et rencontres autour des maladies chroniques qui préoccupent la population Accueil, diffusion et médiation d'informations sur la santé 	A partir de 2019
	Être un acteur du sport santé	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'activités sportives et de bien-être à tout public : yoga, stretching, relaxation, karaté... Offre d'un panel d'activités entrant dans le cadre du sport sur ordonnance en lien avec les acteurs de santé et encadré par des professionnels formés : marche nordique, équilibre et mémoire, gym dos 	Déjà existant A poursuivre
	Sensibiliser la population aux bienfaits d'une alimentation équilibrée	<ul style="list-style-type: none"> Animation d'ateliers cuisine dans le cadre des accueils de loisirs à partir de 4 ans et auprès des adultes – prolongement de l'action expérimentale de la « terre à l'assiette » Développement de cours de cuisine pour tout public 	En cours Et à développer
Favoriser l'accès à la culture et faire une offre culturelle diversifiée étendue sur notre territoire d'intervention	Promouvoir la culture auprès du jeune public	<ul style="list-style-type: none"> Actions lecture dans le cadre de la Fête du livre Programmation spectacles jeune public Maintien et promotion des activités artistiques dans le cadre des accueils de loisirs et des activités à l'année 	A Poursuivre
	Soutenir l'activité du pôle de l'école de musique et de danse dans le cadre du schéma intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'antenne musique sur le territoire de l'Est bisontin Continuité de l'offre existante 	A développer selon nos moyens
	Promouvoir la culture auprès des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et diffusion de propositions culturelles extérieures en fonction de nos moyens (sécurité) Continuation de l'existant : bal folk, chorales Réflexion sur un développement possible de l'offre culturelle 	A développer 2019 et suivante

2 Contribuer au vivre ensemble

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	Programmation
Former des équipes citoyennes autour des problématiques sociales actuelles en harmonie et en cohérence avec les acteurs sociaux	Continuer le recrutement, l'accueil et l'accompagnement des bénévoles, valoriser leurs missions	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des jeunes migrants non accompagnés • Ecrivain public • Parrainage de proximité • Rencontres interculturelles • Brigade du livre • Accompagnement à la scolarité • Jardin partagé • Réactualisation des outils : charte, livret d'accueil, lettre d'engagement 	A consolider et développer
Favoriser la proximité	Ouvrir et démultiplier les espaces de convivialité et de rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements et d'animations en pied d'immeuble, chez l'habitant ou animation itinérante 	A construire dès 2019
	Améliorer l'information et la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'actions hors les murs (exemple : porte à porte) • Identification et formation de personnes relais de type ambassadeur 	A construire Dès 2019
Suite à la démarche participative, répondre aux demandes et besoins exprimés par les habitants	Maintenir, développer le lien avec les publics et accompagner leur projet	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration de moments et de lieux de convivialité favorisant le lien social autour de la cuisine • Accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie et dans leurs projets : organisation de séjours, orientation scolaire, parcours scolaire et professionnel 	A consolider et à développer
	Accompagner les parents dans leur rôle éducatif dans un continuum éducatif de territoire (PEDT)	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation dans le système scolaire et dans la place des parents à l'école • Animation de temps d'informations et de groupes de parole • Création de supports d'information 	A compter de 2020
	Favoriser les rencontres interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une manifestation ou temps de rencontre autour de la cuisine, la musique et la danse en référence au grand festin en développant la transversalité entre les différents secteurs 	Juin 2020

3 : Développer le pouvoir d'agir

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	Programmation
Favoriser l'expression démocratique et contribuer à la transformation sociale	Favoriser la démarche participative	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une boîte à idées Recensement des demandes à l'accueil Analyse des enquêtes de satisfaction Organisation de débats, de cafés-discussion Réflexion sur la faisabilité d'un café associatif 	Fin 2019
	Faire avec, coconstruire avec les habitants	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation avec les habitants des actions issues des consultations Suivi et évaluation des actions 	A partir de Fin 2019
Viser l'autonomie	Sensibiliser à l'outil numérique	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'accessibilité aux services dématérialisés (borne interactive, formation) Mise en place du paiement en ligne des activités 	Fin 2019
	Accompagner les initiatives des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de conseils et expertises 	A construire avec recherche de moyens
	Donner les informations et les outils nécessaires à la construction et à l'expression d'un avis	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de partenaires pour intervenir sur la lecture de l'image, la technique d'argumentation, la lecture de la presse, sur des éclairages concernant certains thèmes d'actualité 	A construire avec recherche de moyens à compter de 2020

4 : Développer les moyens pour faire vivre le projet associatif

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	programmation
Renforcer l'attractivité de la MJC	Favoriser la transversalité entre les secteurs	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion et formation entre les acteurs sur la notion d'accueil 	Fin 2019
	Mettre en place une démarche « commerciale »	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de stagiaires pour études de faisabilité Formation de certaines personnes de l'équipe 	2020
	Renforcer l'identité de la MJC dans sa politique enfance jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Une démarche qualité à afficher Utilisation de signes montrant l'attachement à la MJC 	Eté 2020 avec recherche de moyens
Améliorer la lisibilité et la visibilité de la MJC	Améliorer la communication interne et externe.	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un plan d'action en commission « communication » Réactualisation de nos outils de communication Aller voir ailleurs 	Fin 1 ^{er} semestre 2019
Faire perdurer le schéma économique	Développer l'autofinancement et la recherche d'autres financements	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un groupe de travail « développement » : Recherche de mécénat, veille sur les appels d'offre, sur les financements des fondations... Etude de faisabilité d'autres projets 	2020
	Mener une réflexion sur le développement du secteur adulte	<ul style="list-style-type: none"> Analyse financière / organisation de spectacles et nouvelles activités possibles : exemple thé dansant, spectacle etc... 	Rentrée 2020

